

Starthilfe-Spray PUAG

Date d'édition 06.06.2023

Date d'exécution 06.06.2023

Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Starthilfe-Spray PUAG
Identifiant unique de formulation UFI: 81EN-YC4J-D00Q-1YDM

Composant(s) déterminant la classification de danger
diéthyl éther

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange
Aide de manière fiable avec les moteurs froids et humides.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
PUAG AG
Oberebenestr. 51
CHE-5620 Bremgarten AG, Aargau

Producteur
F.W.Klever
Hauptstraße 20
D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10
Télécopie + 49 (0) 8744 96 99 96
E-mail info@ballistol.de
Site web www.ballistol.de

Service responsable de l'information:
Qualitätssicherung
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 80

E-mail (personne compétente):
info@ballistol.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Nur für Anrufe aus der Schweiz! Tox Info Suisse 145 +41 44 251 5151
Emergency CONTACT (24-Hour-Number): GBK GmbH +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Procédure de classification

Aérosol 1, H222 H229

STOT SE 3, H336

Consignes en cas de risques physiques

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Consignes en cas de risques pour la santé

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Starthilfe-Spray PUAG

Date d'édition 06.06.2023

Date d'exécution 06.06.2023

Version 1.0 (fr)

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Composant(s) déterminant la classification de danger

diéthyl éther

Pictogrammes des risques



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
60-29-7	200-467-2	diéthyl éther	< 50 pds %	Flam. Liq. 1; H224 Acute Tox. 4 ; H302 STOT SE 3; H336; EUH019 EUH066	
106-97-8	203-448-7	butane	33 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	
74-98-6	200-827-9	propane	15 pds %	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas	

Remarque

Aérosol: propulseur propane / butane

Starthilfe-Spray PUAG

Date d'édition 06.06.2023

Date d'exécution 06.06.2023

Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

Traitement médical nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

État narcotique

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse

ABC-poudre

Dioxyde de carbone (CO₂)

Sable

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement

Starthilfe-Spray PUAG

Date d'édition 06.06.2023

Date d'exécution 06.06.2023

Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection personnel.
Eloigner toute source d'ignition.
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Suivez les instructions d'utilisation!
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter de:
Contact avec les yeux
Contact avec la peau
Éviter d'inspirer les aérosols.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.
Conserver le récipient bien fermé.

Classe de stockage

2B Emballages pour aérosol et briquets

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:
Matériau combustible

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.
La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50 °C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

Starthilfe-Spray PUAG

Date d'édition 06.06.2023

Date d'exécution 06.06.2023

Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
60-29-7	200-467-2	Oxyde de diéthyle	100 [ml/m ³ (ppm)] 308 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 200 Court terme(mg/m ³) 616 2000/39/CE
106-97-8	203-448-7	n-Butane	Court terme(ml/m ³) 980 (1) Court terme(mg/m ³) 2370 (1) (1) 15 minutes average value (BE)
60-29-7	200-467-2	Diethyl ether	100 [ml/m ³ (ppm)] 308 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 200 (1) Court terme(mg/m ³) 616 (1) (1) 15 minutes average value (BE)
74-98-6	200-827-9	Propane	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
106-97-8	203-448-7	Hydrocarbons, aliphatic, gaseous, C1-C4	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
74-98-6	200-827-9	Hydrocarbons, aliphatic, gaseous, C1-C4	1000 [ml/m ³ (ppm)] (BE)
106-97-8	203-448-7	n-Butane	800 [ml/m ³ (ppm)] 1900 [mg/m ³] (CH)
60-29-7	200-467-2	Diethyl ether	400 [ml/m ³ (ppm)] 1200 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 400 Court terme(mg/m ³) 1200 (CH)
74-98-6	200-827-9	Propane	1000 [ml/m ³ (ppm)] 1800 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 4000 Court terme(mg/m ³) 7200 (CH)
106-97-8	203-448-7	n-Butane	800 [ml/m ³ (ppm)] 1900 [mg/m ³] (F)
60-29-7	200-467-2	Diethyl ether	100 [ml/m ³ (ppm)] 308 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 200 Court terme(mg/m ³) 616 Bold type: Restrictive statutory limit values (F)

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Starthilfe-Spray PUAG

Date d'édition 06.06.2023

Date d'exécution 06.06.2023

Version 1.0 (fr)

Indications diverses

En pulvérisant tout le contenu d'une bombe aérosol de 200 ml dans une pièce de 20m², aucune des limites ne sera atteinte, de sorte qu'une mesure de limite n'est pas nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Aérosol

Couleur

incolore
limpide

Odeur

comme:
Solvants/Dilutions

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité env. 10.9 Vol-%		(Propan)
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité env. 1.5 Vol-%		(Propan)
Point éclair	-104 °C		(Propan)
Température d'auto-inflammabilité	170 °C		Die Daten beziehen sich auf das Lösemittel.
Température de décomposition	non déterminé		
pH	non déterminé		
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau 12 g/L (20°C) pression 1013 hPa		
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	587 hPa (20°C)		L'indication se réfère à l'éthanol
Densité et densité relative	0.71 g/cm ³ (20°C)		données se rapportant à la phase liquide
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

Starthilfe-Spray PUAG

Date d'édition 06.06.2023

Date d'exécution 06.06.2023

Version 1.0 (fr)

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Forme avec l'air un mélange gazeux explosif.

Le récipient est sous pression. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50°C. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

10.5 Matières incompatibles

Comburant, fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

Indications diverses

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	1215 mg/kg Espèce Rat		Les données se rapportent au composant principal.
Toxicité dermique aiguë	non déterminé		
Toxicité inhalatrice aiguë	73000 mg/L Espèce Rat Temps d'exposition 4 h		Les données se rapportent à la composante principale.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
non irritant.		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.		

Starthilfe-Spray PUAG

Date d'édition 06.06.2023

Date d'exécution 06.06.2023

Version 1.0 (fr)

Sensibilisation respiratoire

non déterminé

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation

Dose / Concentration

Méthode

Source, Remarque

non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

Danger par aspiration

non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

When properly used the product according to our experience and the information available to us caused no harmful effects.

dessèche la peau

le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

Starthilfe-Spray PUAG

Date d'édition 06.06.2023

Date d'exécution 06.06.2023

Version 1.0 (fr)

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Le produit flotte sur l'eau, est sous forme liquide, n'est pas adsorbé sur les particules du sol et passe en phase vapeur. Pas de contamination des eaux souterraines.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
140603 *	autres solvants et mélanges de solvants

Élimination appropriée / Produit

Élimination selon la loi "Kreislaufwirtschaftsgesetz (KrWG)".

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950	ONU 1950	ONU 1950
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS	AEROSOLS	Aerosols, inflammable
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Starthilfe-Spray PUAG

Date d'édition 06.06.2023
Date d'exécution 06.06.2023
Version 1.0 (fr)

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies	AÉROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Étiquette de danger	2.1
Code de classification	5F
Groupe d'emballage	-
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	1 L
Dispositions particulières	190, 327, 344, 625
Code de restriction en tunnel	D

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies	AEROSOLS
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Groupe d'emballage	-
Dangers pour l'environnement	Non
Quantité limitée (LQ)	1 L
Polluant marin	Non
EmS	F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	ONU 1950
Nom d'expédition des Nations unies	Aerosols, inflammable
Classe(s) de danger pour le transport	2.1
Groupe d'emballage	-
Dangers pour l'environnement	Non

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

autres réglementations (UE)

À observer:

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.
Directive aérosol (75/324/CEE)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Directives nationales

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

Starthilfe-Spray PUAG

Date d'édition 06.06.2023
Date d'exécution 06.06.2023
Version 1.0 (fr)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.
Les informations de cette fiche de données technique ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne garantissent cependant pas l'observation de certaines propriétés sur le plan juri

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.